



# La bière belge inscrite à l'UNESCO : pourquoi pas nous ?

Par Christophe Caron  
ccaron@lavoixdunord.fr RÉGION.  
C'est officiel depuis hier matin. La « culture de la bière en Belgique » est inscrite au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. Ainsi en a décidé un comité de l'UNESCO réuni à Addis-Abeba, en Éthiopie, qui en profite aussi pour labelliser notamment le nouvel an de douze pays d'Asie centrale et le merengue de la République Dominicaine. Mais c'est en l'occurrence la boisson houblonnée qui a retenu notre attention. Peut-être parce que nous aussi, dans le Nord et le Pas-de-Calais, nous aurions des raisons de nous faire mousser. Certes, l'UNESCO l'assène : « La fabrication et l'appréciation de la bière font partie du patrimoine vivant de plusieurs communautés réparties dans l'ensemble de la Belgique. Cette culture joue un rôle dans leur vie quotidienne et lors des événements festifs. » On ne saurait mieux dire, s'agissant d'un royaume de 11 millions d'habitants qui affiche quand même 1500 bières différentes, fabriquées dans plus de 200 brasseries. « Je suis juste un peu surpris qu'on délimite ce produit à un seul pays », réagit Raymond Duyck, président de la brasserie du même nom (Jenlain, 110000 hectolitres par an) et président du syndicat des brasseurs des Hauts-de-France. Et de reconnaître, le sourire dans la voix, qu'il est « un peu jaloux » de cette reconnaissance. « C'est sûr que nous allons commenter cette nouvelle au sein de

notre syndicat professionnel. » Pour postuler à l'UNESCO? « Il y a vingt ans, ça aurait été compliqué. Mais aujourd'hui, grâce à la résistance des nombreuses brasseries artisanales... » Annick Castelain confirme. « Si les brasseurs de France entament une démarche, je serai derrière eux », assure la patronne de la brasserie Castelain (Bénifontaine, 68000 hl par an). Qui admet la solidité de la candidature belge : « Ils sont fiers, très soudés autour de leur volonté de faire reconnaître leur bière. » Les deux brasseurs insistent cependant sur le fait que la bière est officiellement entrée au patrimoine culturel et gastronomique protégé français en 2014. « Petite révolution dans un pays de tradition viticole », constate Annick Castelain. Aujourd'hui, le Nord et le Pas-de-Calais abritent plus de 50 brasseries et environ 200 bières. « La culture brassicole est là, sinon, je ne me serais pas lancé », souligne pour sa part Olivier Faure. L'Échappée bière, entreprise lilloise qu'il a créée avec deux associés, propose des circuits touristiques autour de la bière, avec visites de brasseries et d'abbayes et dégustation de produits locaux. « La France entière nous voit comme la région de la bière. Nous avons sans doute un retard culturel vis-à-vis de la Belgique, mais il peut être comblé. La dynamique est enclenchée. » ■